

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Juillet 2020

QUELQUES RAPPELS IMPORTANTS À NOS CONCITOYENS(NES)

En commençant, vous avez appris comme moi le décès subit de Lisette Tousignant, cette dernière était impliquée à titre de responsable de notre bibliothèque municipale. Ce départ vient encore une fois mettre en évidence l'importance des bénévoles, en particulier dans une petite communauté comme Leclercville. Merci donc à Lisette et nos plus sincères condoléances à ses proches.

Je voudrais revenir auprès de vous afin de vous rappeler l'importance de vous référer au bon endroit en matière de plaintes. Concernant les plaintes pour le bruit, les feux pendant les périodes interdites ou pour toutes sortes d'inconvénients, il est inutile d'interpeller les membres de notre personnel, surtout en dehors des heures de bureau, ni même la Municipalité pour les plaintes de cette nature. Je vous rappelle que nous avons une entente avec la Sûreté du Québec afin que les agents interviennent sur notre territoire pour régler ce genre de situations. J'insiste donc auprès de vous afin de faire appel aux bonnes personnes dans le but que notre milieu de vie soit meilleur.

En terminant, je vous souligne, comme nous le mentionnent les autorités gouvernementales, que le coronavirus est toujours actif dans notre environnement. Il est donc toujours de mise d'être vigilant et de suivre les consignes, en particulier la distanciation physique de 2 mètres entre nous.

Je vous souhaite un bon été à toutes et tous.

Benoît Lemay
Maire suppléant

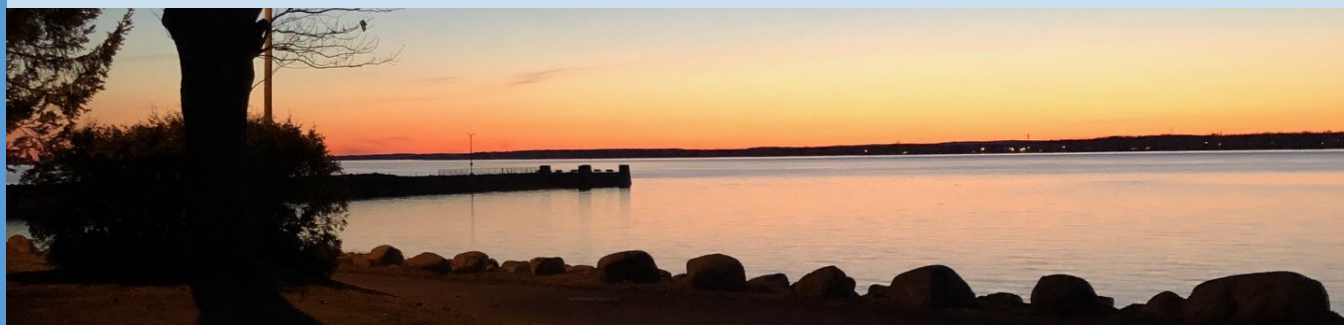


Table des matières

Mot du maire suppléant.....	1
Publication municipale	2-3

DATE DE TOMBÉE : 28 août 2020

PROCHAINE PARUTION : 3 septembre 2020

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

mun.leclercville@videotron.ca

AVIS PUBLICS

CHANGEMENT DE LIEU POUR LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2020, le conseil municipal a adopté la résolution 2020-07-112 modifiant le lieu de la tenue de la séance ordinaire du conseil du 3 août 2020. Celle-ci aura lieu à la **salle communautaire située au 8053-8055, route Marie-Victorin** à 20h. La séance ordinaire sera précédée d'une assemblée de consultation publique en lien avec le 1^{er} projet de règlement 2020-159.

Le 10 juillet 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2020-159 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 6 avril 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2020-159 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 AYANT POUR OBJETS :

D'établir les règles de construction d'une résidence en haut ou en bas d'un talus;

D'établir les zones et les règles pour l'exploitation des maisons de tourisme sur le territoire de la municipalité.

Une assemblée publique de consultation aura lieu LE LUNDI 3 AOÛT 2020, à 19h15 à la Salle communautaire située au 8053-8055, route Marie-Victorin, Leclercville. Au cours de cette assemblée publique, madame Lucie Beaudoin, directrice générale accompagnée de messieurs Pierre-Yves Lemay, conseiller et président du CCU et Édouard Paquette agissant à titre d'inspecteur en urbanisme, expliquera le contenu du projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Dans l'intervalle, les personnes qui souhaiteraient faire leurs commentaires par écrit sont invitées à le faire soit par courriel au dg@munleclercville.qc.ca, par la poste ou encore en déposant leur document dans la boîte aux lettres à l'extérieur du bureau municipal au 1014, rue de l'Église, Leclercville.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1014, rue de l'Église, Leclercville aux jours et heures normaux de bureau ou encore sur le site internet de la municipalité au www.munleclercville.qc.ca

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Ce projet de règlement concerne toutes les zones, tant urbaines qu'agricoles.

Le 10 juillet 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière,
Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., M.A.P.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, LUCIE BEAUDOIN, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que les avis ci-dessus ont été affichés entre 8h et 16h, et mis sur le site internet et publié dans l'Écho des Falaises le 10^e jour de juillet 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10 juillet 2020.

Lucie Beaudoin, B. Sc., M. Env., MAP
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Principales décisions prises par le conseil municipal de juillet 2020

TOUT D'ABORD, MENTIONNONS QU'À CAUSE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE, LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL S'EST TENUE À HUIS CLOS. UN ENREGISTREMENT AUDIO EST DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ.

Autoriser l'ouverture du bureau au public SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT;

Déposer une demande au MTQ pour installer notre afficheur de vitesse sur la route Marie-Victorin;

Soutenir les parents en leur offrant le montant normalement payé pour le terrain de jeux soit 95 \$ par enfant pour un montant total de 475 \$;

Adopter le Règlement 2020-161 abrogeant le règlement établissant les règles à respecter dans le Parc de l'île et mandatant le comité du Parc de l'île;

Accorder une commandite de 150 \$ à l'OTJ pour la descente des canards ;

Adopter la date et le lieu pour tenir l'assemblée de consultation publique pour le 1^{er} projet de règlement 2020-159 (construction en haut de talus et contingentement des maisons de tourisme) et modification du lieu de la séance ordinaire;

Autoriser la signature de l'entente pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques;

Adopter une résolution pour l'entretien de certaines zones de certaines emprises de rues.

Poursuivre les démarches pour l'élaboration d'un devis et autres documents pour la gestion des matières résiduelles;

Bibliothèque

Prenez note que la bibliothèque municipale sera fermée pendant la période estivale, de retour en septembre.

Le comité de la bibliothèque municipale



Bureau municipal

Le bureau municipal sera ouvert pendant tout l'été. Vous pouvez rencontrer les membres du personnel sur rendez-vous uniquement au 819 292-2331. Les heures d'ouverture sont le lundi, mardi et jeudi, de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Toute l'équipe vous souhaite un bel été!



Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Benoit LemayMaire suppléant
Francis Laliberté..... Conseiller #2
Sophie Bédard Conseillère #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Lucie Beaudoin

Directrice générale adjointe : Sylvie Lemay

Travaux publics :

Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055

Permis et location de salles :

Sylvie Lemay (819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

Nicole Beudet (819) 292-2331

Location Chalet des loisirs :

Nicole Beudet (819) 292-1129

Fabrique:

Rachel Héroux (819) 292-2769



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00